

Effet sur l'état de santé d'un patient (amélioration ou aggravation) susceptible de se produire parce que ce dernier s'attend à ce qu'une intervention particulière ait un effet.

**Remarque :** L'effet placebo est indépendant de l'effet étudié (pharmacologique, chirurgical, etc.). Lorsqu'on donne un [placebo](#) au groupe témoin, les deux groupes subissent cet effet, ce qui permet d'isoler l'effet particulier de l'intervention.